

**Concertation préalable sur le projet de bioraffinerie
à Saint-Jean-de-Folleville (76).**

**Réunion de proximité
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, le 29 juin 2023.**

Le support PPT présenté lors de cette réunion est consultable sur le site de la concertation : www.concertation-futerro.com dans la rubrique « Documentation ».

Intervenants :

- Geoffroy DELVINQUIER, Futerro
- Christophe BACHOLLE et Bruno BOUSSION, garants de la CNDP
- Renaud DUPUY, 2concert

Cette réunion de proximité a accueilli 7 participants. Lors de la première partie, a été présentée la concertation préalable ainsi que les grandes lignes du projet de bioraffinerie. La seconde partie de la réunion a été consacrée aux échanges avec le public.

Synthèse des échanges :

Question du public

- *A propos des odeurs, nous avons déjà une usine à proximité qui traite du blé. Sous certains vents, des odeurs de blé brûlé nous proviennent de ce site et peut être dérangeantes quand cela dure plus d'une semaine. Votre site va-t-il émettre des odeurs comparables ?*

Geoffroy Delvinquier

- Les odeurs sur votre territoire proviennent peut-être de Tereos (à Lillebonne) qui produit du bio-éthanol. Ce procédé est différent, la production de bio-éthanol produit et donc rejette du gaz. Dans notre cas, notre procédé de production ne produit pas de gaz et n'est donc pas susceptible d'en rejeter. Nous pouvons avoir des rejets dû aux événements servant à l'aération et à la maîtrise des pressions des unités de fermentation. L'air provenant de ces événements serait traité afin de limiter le plus efficacement possible les éventuels risques de nuisances olfactives. Notre site actuellement en activité à Escanaffles (Belgique), réalisant la fermentation de blé pour la production de PLA, est implanté dans un centre de village. Aucun problème de nuisances olfactives n'a jamais été relevé. Dans le cas du site de Saint-Jean-de-Folleville, il n'y aurait pas d'habitations proches puisqu'il s'agit d'une zone industrielle, les odeurs seraient filtrées afin d'éviter au maximum le risque de nuisances. Le site pourrait produire un peu de bruit, comme tout procédé industriel.



Intervention du public

- *Ça ne pourra pas être pire que maintenant !*

Geoffroy Delvinquier

- Vous êtes en effet à proximité du site Exxon qui est une industrie lourde. Notre site serait bien plus petit, par exemple sur le bruit des normes nous seraient fixées par le DDAE (dossier de demande d'autorisation environnementale), nous respecterions bien entendu ces règles, comme nous le faisons sur nos sites déjà en activité. Pour les odeurs, nous aurions au lancement du site un jury de nez, qui évaluerait les odeurs pouvant provenir du site et vérifier ainsi le respect des normes prescrites.

Question du public

- *Qu'est-ce que cela rapporterait aux communes environnantes ? Y aura-t-il des subventions données aux communes ? Nous subissons les nuisances des sites actuellement en activité et nous ne touchons aucune compensation ou contribution.*

Geoffroy Delvinquier

- Nous aurons un impact sur la fiscalité puisque nous payerions nos impôts localement. Nous aurions également 250 employés, qui à leur tour paieraient des impôts au niveau local, se logeraient, consommeraient et donc feraient vivre et prospérer l'économie locale. Au sujet des subventions, il y a par exemple la compensation agricole, un fond géré par Caux Seine Agglo, auquel nous contribuerions et auprès duquel les agriculteurs et acteurs proches du monde agricole pourraient déposer des projets et bénéficier de subventions. Nous essayons toujours nous intégrer au mieux sur les territoires.

Question du public

- *Allez-vous embaucher prioritairement des jeunes sortis d'études ou des personnes expérimentées dans le secteur de la chimie ?*

Geoffroy Delvinquier

Notre recrutement se base sur les compétences des personnes et sur leurs motivations, ainsi, il pourrait intégrer à la fois des jeunes actifs comme des personnes expérimentées. Nous devrons également construire un programme de formation pour nos nouveaux collaborateurs. Dans le cadre de cette concertation préalable, un atelier consacré à l'emploi s'est tenu le 20 juin dernier, pendant lequel nous avons détaillé notre organisation pour le recrutement de nos 250 collaborateurs. Nous sommes une entreprise familiale, nous aimons donc garder nos effectifs, les aider à évoluer, à grandir. Nous souhaitons donc poursuivre cette dynamique dans le cadre de notre projet d'implantation en Normandie.

Question du public

- *Concernant la compensation agricole des territoires, il me semble avoir vu un reportage où il était précisé que des terres agricoles devaient être remises en état comme*



compensation. Tout à l'heure vous avez parlé d'un fond que vous allez alimenter pour que les agriculteurs puissent venir présenter des projets. J'avais cru comprendre qu'il fallait remettre des terres souillées en état pour l'agriculture.

Geoffroy Delvinquier

Il y a deux types de compensations, agricole et environnementale. La compensation agricole se déroule donc par l'alimentation d'un fond dédié, pour la réalisation de nouveaux projets agricoles. La compensation dite zone humide ou environnementale ensuite, vise à compenser l'impact porté à la faune et flore locale, même sur des terrains agricoles. Sur un terrain faisant 26 hectares, 15% ne sera pas utilisé puisqu'il s'agirait de compensations intégrées sur le terrain. Ainsi sur les 26 hectares, 22 hectares pourraient être opérés, le reste serait dédié et conservé pour l'environnement. Il resterait donc 135% à compenser, plus d'une trentaine d'hectares, ils seraient mobilisés sur le territoire et sanctuarisés. Des terrains, qui pourraient être bâtis, seraient donc utilisés comme compensations, éventuellement remis à niveau, avant d'être sanctuarisés.

Question du public

- Je pense que ce projet va dans le bon sens, je travaille pour une entreprise d'extrusion et qui utilise par exemple du PCR (emballages recyclés). Quelle sera la couleur et l'odeur de votre PLA ?*

Geoffroy Delvinquier

- En termes de couleur, vous pouvez voir que l'exemple de PLA ici présent (gourde en PLA) est transparent, cela dépend donc de la forme du polymère. Notre site produirait une forme amorphe, sous forme de petites billes opaques. Selon la température de transformation, il est possible d'obtenir des formes amorphes, ou transparentes. Le PLA n'a pas d'odeur propre comme la plupart des plastiques utilisés actuellement, pour les emballages alimentaires notamment, il n'y a donc pas d'odeur particulière pour le PLA.

Question du public

- Vous parliez pendant votre présentation de la betterave pour la production de plastique, cela cause aujourd'hui un impact puisque les sucreries ferment les unes après les autres.*

Geoffroy Delvinquier

- Nous n'utiliserions pas de betterave dans notre procédé de fabrication qui repose uniquement sur l'exploitation de l'amidon de blé. La production de PLA par ce procédé représente donc la première génération, qui repose sur l'utilisation de sucre de betterave, de canne à sucre, de maïs ou de blé. Nous n'utiliserions en Normandie que du blé, même si ce procédé est également adapté à d'autres plantes. Le sucre de betterave est par exemple utilisable aujourd'hui soit pour l'alimentation, soit pour la production de PLA. Le blé permet lui, de produire de l'alimentation et également de produire du PLA à partir de la même matière. La seconde génération de production du



PLA se base elle sur les déchets du bois et de la paille, un problème de volume existe pour ces matières premières, la troisième génération repose sur l'exploitation de certaines algues, également non disponible en quantité suffisante. La quatrième génération, aujourd'hui à l'étude, rendrait possible la production de PLA à partir du carbone prélevé dans l'air, le CO₂ atmosphérique notamment.

Question du public

- *Il faudra donc venir nous voir en 2027 quand l'usine marchera alors.*

Geoffroy Delvinquier

- Si le projet aboutit et que les activités démarrent, des visites seront sûrement organisées afin de présenter notre activité et le PLA au public.

Question du public

- *Votre projet semble intéressant, je m'étonne qu'il n'arrive que maintenant, c'est une solution miracle.*

Geoffroy Delvinquier

- Notre procédé a demandé beaucoup de travail et d'efforts avant d'être au point, il n'y a pas de solutions miracles mais un panel de solutions alternatives meilleures. Notre solution représente un coup d'investissement important, la prise de conscience de la pollution plastique a créé l'environnement favorable pour le développement du secteur des bioplastiques.

Christophe Bacholle

- Le rendement en blé dans la région est de 90 à 100 quintaux à l'hectare, donc 9 à 10 tonnes de blé par hectare, quelle est la proportion d'amidon dans une tonne de blé ?

Geoffroy Delvinquier

- Les chiffres que je vais avancer sont à vérifier mais c'est un ratio de 1,6 kilo de sucre pour produire 1 kilo de PLA. Il faut donc 3,66 kilos pour produire 1 kilo de PLA, il reste donc 300 grammes de gluten, 700 grammes d'aliments secs destinés à l'alimentation humaine ou animale. La fin programmée des biocarburants, actée pour 2035, laisse présager une disponibilité accrue sur le marché, des céréales utilisables dans la production de bioplastiques. Pour information, la production française annuelle de blé est de 36 millions de tonnes, nous en utiliserions 300 000 tonnes, ce qui représente un ratio inférieur à 1%, bien entendu d'autres industriels consomment également du blé pour des finalités autres que alimentaires.

Question du public

- *Les terrains de culture en bordure de Seine appartiennent au port autonome, ils ne sont autorisés qu'à l'herbage, pour l'élevage donc, votre projet ne risque-t-il pas d'encourager la culture de blé ?*

**Geoffroy Delvinquier**

- Je n'ai pas de réponse sur la nature des terrains en bordure de Seine, je peux en revanche vous expliquer pourquoi ces terrains sont dédiés aux pâturages. Une non-utilisation de ces terrains les conduit donc à être classés comme terrains en friche, une faune et une flore est donc susceptible de s'installer à nouveau, potentiellement des espèces protégées, ce qui bloquerait l'utilisation de ces terrains pour le futur. Il faut donc maintenir ces terrains utilisables.

Bruno Boussion

- *Intervention non captée.*

Geoffroy Delvinquier

- Je ne suis malheureusement pas encore au courant de ces aspects particuliers. Notre impact sur les terrains affleurants la Seine est l'objet de discussions avec Haropa, qui représente le port, puisque nous allons mobiliser une petite bande sur un de ses terrains, soit un espace mesurant 20 mètres sur 350 mètres sur lequel serait installé un pipe-line ainsi qu'une bande transporteuse, afin de décharger certaines matières premières liquides et charger notre gypse par exemple.